

Le nombre de plaintes déposées contre un membre de Revenu Québec, incluant les titulaires d'emploi supérieur, pour des gestes, des propos ou encore du harcèlement sexuel en 2018, 2019 et 2020, ventilé par année ;

Communication de la plainte

	2017-04-01 au 2018-03-31	2018-04-01 au 2019-03-31	2019-04-01 au 2020-03-31
Total des plaintes pour harcèlement reçues	50	47	43

La fonction occupée par la personne visée par la plainte : données disponibles selon la catégorie d'emploi

	Personnes visées	
	2019-04-01 au 2020-03-31	Pourcentage
Emploi ouvrier, technique et de bureau	2	4,65 %
Emploi professionnel (inclus les avocats et les conseillers en gestion des ressources humaines)	2	4,65 %
Emploi d'encadrement	37	86,05 %
Ancien employé	-	-
Employeur	2	4,65 %
Total des plaintes pour harcèlement reçues	43	100 %

Suivi accordé à la plainte : Interventions réalisées suivant la réception d'une plainte

	2019-04-01 au 2020-03-31
Enquête	8
Facilitation / médiation	4
Support à la gestion	3
Support à l'employé	17
Désistement, refus d'utiliser les services du Bureau de la protection de la personne	8
Total des plaintes pour harcèlement fermées	40

Note : Dans certains cas, une deuxième et/ou une troisième intervention ont été nécessaires, notamment pour soutenir l'employé, soutenir la gestion ou pour faire une facilitation. Par ailleurs, la collaboration et/ou l'accompagnement de la Direction générale des ressources humaines a été demandé selon le besoin.



Demande d'accès 20-052796-001

2020-11-04

Suivi accordé à la plainte : Mesures disciplinaires en lien avec du harcèlement sexuel (2018-2020)

Période	Mesures disciplinaires en lien avec du harcèlement sexuel
2017-04-01 au 2018-03-31	Aucun
2018-04-01 au 2019-03-31	1 suspension de 10 jours 1 congédiement
2019-04-01 au 2020-03-31	1 congédiement
Total des mesures disciplinaires en lien avec du harcèlement sexuel au cours de la période visée (2018-2020) et appliquées par la Direction générale des ressources humaines.	3